



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi

Question écrite n° 80490

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les accords nationaux interprofessionnels (ANI) jeunes. Un avenant à l'ANI a été signé le 17 février 2015, permettant l'accompagnement de 10 000 jeunes avec un financement de 15 millions d'euros. Elle lui demande de préciser le devenir de ces ANI jeunes, l'avenant précédemment nommé ne concernant que le premier semestre 2015.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80490

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4076

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)